

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

=====

Séance du : 24.11.2006

=====



Nombre de membres du Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 12

Date de la convocation : 17.11.06

Date d'affichage : 30.11.06

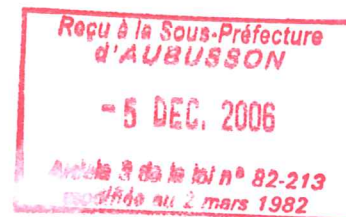
L'an deux mil six, le vingt quatre novembre, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CONSTANTIN Jacques, Maire.

Présents : Mrs. CONSTANTIN Jacques. MERY Jean Marc. BODENON Yves. BROSSARD Gilbert. COUTURIER Bernard. CHAUSSEMY Patrick. CRESSON Alain. MERITET Jean Hugues. BERTHET Daniel. TOURAND Daniel. Mmes TALOT Yvette. NORRE Marie Line. DEGNERO Corinne

Absents : Mrs DRUT Eric. COUTURIER Lionel. excusés

Secrétaire : Mme TALOT Yvette

Réf. : 485 .2006

OBJET :**MOTION CONCERNANT LA DESSERTE FERROVIAIRE DE LA CREUSE**

Le Maire donne lecture d'un courrier de l'Association des Maires de Creuse concernant une motion sur la desserte ferroviaire du département de la Creuse.

Après en avoir entendu la lecture, le Conseil Municipal adopte la motion suivante :

« Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à grande vitesse POITIERS-LIMOGES – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique LA SOUTERRAINE-CHATEAUROUX-VIERZON-PARIS avec pour objectif de placer LA SOUTERRAINE à 2 h de PARIS,
- l'aménagement de la ligne GUERET-LIMOGES avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est Creusoise (MERINCHAL, AUZANCES, EVAUX, CHAMBON, BUDELIERE) et les trains au départ de MONTLUCON. »

Pour copie conforme

Le Maire

